

## 1. EDITORIAL



Le Foyer René Cayet accueille 43 garçons (26 en placement internat dont 5 en séquentiels, 10 à domicile et 7 par le Service d'Accompagnement et de Soutien à la Majorité) âgés de 14 à 21 ans qui présentent des troubles du comportement et du caractère ayant entraîné des difficultés et/ou des ruptures avec leur famille, l'environnement social, la scolarité, la formation professionnelle.

Labellisés en 2013 afin d'expérimenter les prises en charge séquentiel, modulable et à domicile, le SEADR (Service Educatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé) a été créé en février 2018 afin que ces prises en charge puissent prendre tout leur essor. Ces alternatives au placement classique s'inscrivent dans la loi du 02 janvier 2002 et de mars 2007. La réelle nouveauté est la mutualisation des foyers « les Hirondelles » et « René Cayet ». En effet, les modes d'intervention différenciés sont à l'oeuvre depuis de nombreuses années dans ces deux établissements afin de répondre aux besoins des jeunes accueillis et de leurs familles. Une équipe dédiée travaille au plus près de ces dernières afin de rétablir la place de chacun et d'étayer les fonctions parentales. Les demandes sont bien plus importantes que le nombre de places imparties. Ces possibilités de passage d'une prise en charge classique à un retour progressif au domicile familial est à la fois stimulant et rassurant tant pour les usagers que pour les parents. Mais nous devons garder une attention toute particulière afin de ne pas précipiter les retours car cela est non seulement perturbant mais cause

d'énormes déceptions. De plus, cela met l'ensemble de la famille en échec alors que nous travaillons sur la valorisation de leurs compétences.

L'opposition, l'instabilité, l'agressivité dont peuvent faire preuve nos usagers sont dues essentiellement à des carences affectives, à des manques de repères et de rythmes. Nous pouvons noter une augmentation des troubles devant être traités par des pédopsychiatres. C'est pourquoi des structures telles que l'UPA ou la MDA sont sollicitées. Malheureusement, celles-ci sont souvent submergées. De fait, nous nous adressons à des professionnels libéraux spécialisés. Un travail substantiel est également accompli grâce à l'expertise des psychologues de l'établissement. Afin que les investigations soient au plus près des problématiques des jeunes, nous avons acquis différents tests (Wisc V, TAT, photolangage, les couleurs du cœur) permettant une analyse plus fine. Les tests passés sont choisis en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé mais également au regard de la problématique de chaque jeune.

Pour répondre à ces difficultés, des objectifs préalablement établis avec les parents sont nécessaires. Les réunions famille, les synthèses, les entretiens individuels favorisent l'émergence de perspectives et la construction du projet personnalisé.

Ces adolescents nous sont confiés soit :

- par des Juges des Enfants ou des Juges d'Instruction majoritairement du Département du Haut-Rhin,
- par les Directions Départementales de l'Aide Sociale à l'Enfance majoritairement du Haut-Rhin.

L'établissement s'est restructuré au cours de l'été 2020 de la façon suivante :

- 2 unités de vie de 6 jeunes chacune pour les 14/16 ans, en accueil classique
- 2 unités de vie de 5 jeunes chacune pour les 16/18 ans en semi-autonome
- 2 studios de 2 places chacun pour les situations les plus complexes.

Les petits groupes aident les garçons à grandir de façon plus sereine et favorisent l'évolution de chacun. Ils apprennent à vivre ensemble et à se respecter mutuellement. Leur nombre restreint permet une attention accrue des éducateurs. La bonne volonté de ces derniers facilite l'échange. Néanmoins, le quotidien reste prégnant dans la mesure où bon nombre de jeunes sont très démunis. Il est nécessaire de les accompagner pas à pas vers une autonomisation.

Les entretiens réguliers avec chaque usager sont importants pour leur évolution personnelle et pour être au plus près de leur préoccupation. Le groupe semi-autonome peut accueillir 5 usagers. Ils doivent se lever seul et vaquer à leurs occupations (scolarité, apprentissage ...). Ils font les courses, préparent les repas et se chargent du ménage de leur unité de vie. Le tout supervisé par les éducateurs et les maîtresses de maison qui interviennent selon les besoins de chacun. Nous avons constaté qu'il est de plus en plus difficile d'accéder à l'autonomie pour ces jeunes et ce, malgré les prises en charge antérieures. Ils arrivent souvent à l'âge de 17 ans sans être en capacité de s'occuper d'eux-mêmes de façon correcte.

L'équipe éducative doit porter à tous les usagers une attention particulière et bienveillante afin d'analyser leurs qualités, compétences et capacités pour agir en conséquence.

## 2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Au cours de l'exercice, nous avons totalisé 13 592 journées, soit une sur-activité de 4,37 % par rapport à l'effectif annuel prévu.

Le prix de journée internat est de 342,45€, puis 239,28€ à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

Le prix de journée PAD est de 78,31€ à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

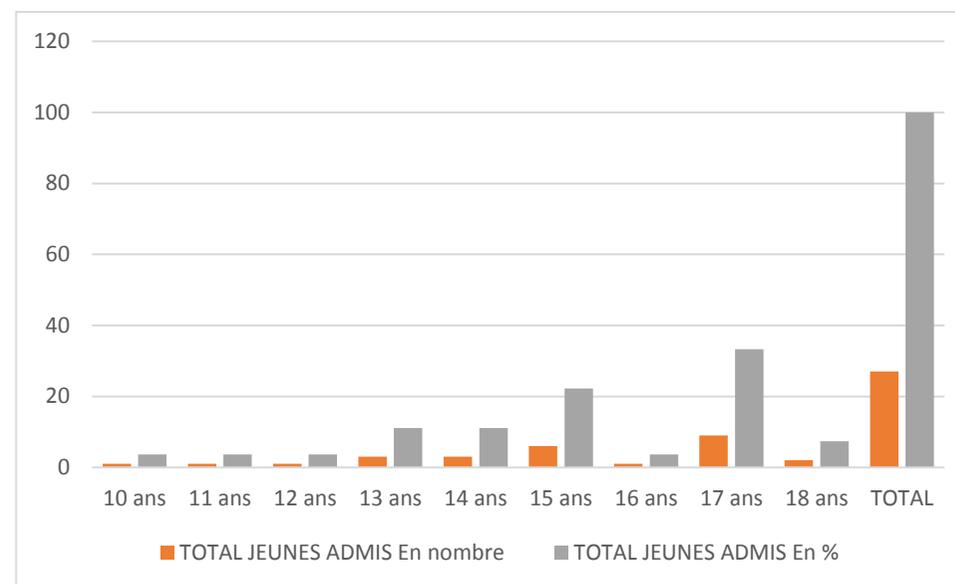
Le prix de journée SASM est de 79,58€ à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

### L'ACTIVITE :

	2017	2018	2019	2020
AGREMENT*	31	33	36	43
JOURNEES PREVISIONNELLES	10 000	11 490	11 490	13 023
JOURNEES REALISEES	11 075	11 632	14 225	13 592
ECARTS	1 075	142	2 735	569
	10,75%	1,24%	23,80%	4,37%
EFFECTIF AU 31 DEC	34	34	36	39
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	110,75	101,24	123,8	104,369
NBR DE BENEFICIAIRES SUIVIS DANS L'ANNEE	56	71	60	63

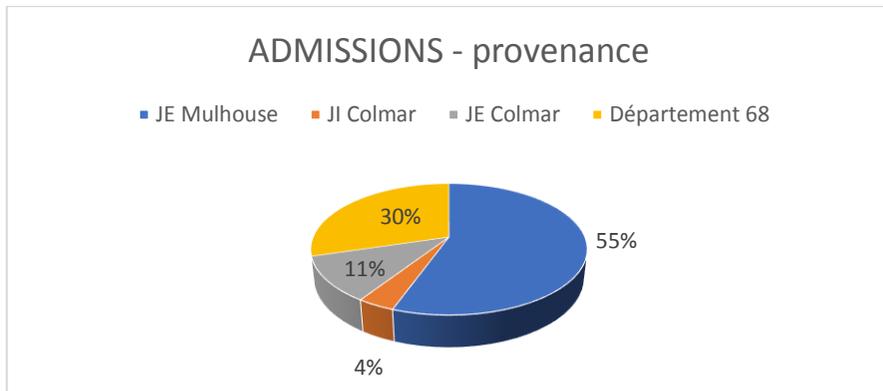
Les jeunes accueillis sont confiés en assistance éducative ou en ordonnance 1945.

### AGE MOYEN DES MINEURS ACCUEILLIS :

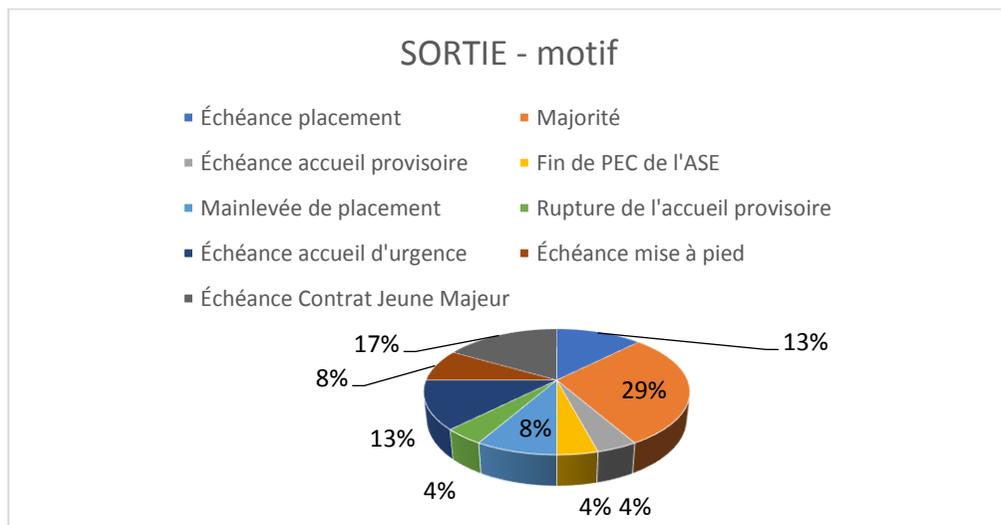


Le rajeunissement des bénéficiaires se confirme pour l'année 2020 où il y a eu 6 jeunes (sur 27) de moins de 14 ans admis avec une dérogation du Conseil Départemental du Haut-Rhin. En effet, nous sommes sollicités de très nombreuses fois pour des jeunes ayant tout juste 14 ans, voire beaucoup moins car d'une part le nombre de places en internat classique est insuffisant, et d'autre part parce que les situations sont de plus en plus complexes et les problématiques multiples. Nous ne sommes malheureusement pas toujours outillés pour faire face à ces situations. La durée moyenne de placement est variable avec des écarts importants allant de 1 jour (accueil d'urgence) à 3 ans et 9 mois.

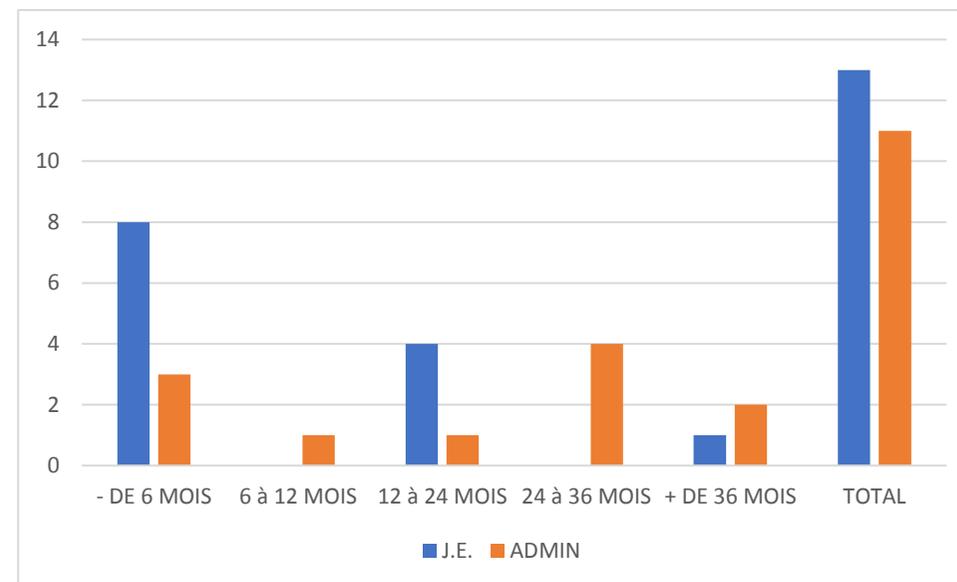
## MOUVEMENTS (ADMISSIONS ET SORTIES) :



Les demandes d'admission du Haut-Rhin sont prioritaires. Néanmoins, cela peut faire émerger des problèmes de violence ou de connivence car certains jeunes se connaissent depuis de nombreuses années pour avoir été préalablement dans les mêmes établissements. Certaines situations, malgré l'urgence, mériteraient une orientation plus adéquate car le placement au sein de notre établissement n'a pas été efficace. Nous avons même pu noter une dégradation de la situation. Il serait nécessaire de faire un état des lieux plus conséquent afin de ne pas mettre le jeune, son entourage et l'institution en échec.



## DUREE MOYENNE DU SEJOUR :



Les garçons admis au foyer René Cayet présentent tous des symptômes qui sont à l'origine de ruptures plus ou moins graves avec leur environnement.

Les difficultés qu'ils rencontrent dans le contexte social sont assez caractéristiques et elles se révèlent à travers des dysfonctionnements que l'on peut situer à plusieurs niveaux :

- Absence ou défaillance de rythmes et de repères
- Difficultés d'insertion professionnelle et/ou scolaire
- Difficultés relationnelles au sein de la famille ; précarité croissante du milieu familial
- Difficultés d'acquisition des mécanismes visant à l'autonomie
- Absence ou défaillance d'identité sexuelle
- Divers troubles de la personnalité.

L'établissement fonctionne sur un mode de prise en charge par objectifs, organisé avec l'idée d'intégrer la dimension du parcours. Ceux-ci consistent à la fois à clarifier la demande du jeune, de sa famille et d'observer son comportement tout en inscrivant ces objectifs dans une dimension d'apprentissage progressif en lien avec son âge.

L'adolescent est pris dans un collectif qui l'oblige à réviser son mode de fonctionnement tant vis-à-vis des adultes que de ses pairs. Cela lui permet, à plus ou moins longue échéance, une remise en cause et de nouvelles perspectives.

Il devra intégrer les règles de fonctionnement ainsi que les rythmes du quotidien et retrouver les repères indispensables à toute vie sociale. Nous veillons notamment à développer ses capacités d'autonomie et tout est mis en œuvre pour qu'il s'inscrive dans un cursus scolaire et/ou de formation qui tiendra compte de ses capacités et sera au plus proche de ses souhaits.

En fonction de leurs acquisitions, et dans tous les cas après 16 ans, certains pourront accéder au groupe semi-autonome.

Les éducateurs assurent simultanément sous le contrôle du cadre intermédiaire :

- l'encadrement du quotidien (lever, repas, coucher, etc...),
- l'animation des temps libres (activités culturelles, artistiques, sportives intérieures et extérieures),
- le suivi individualisé (relations avec les familles, écoles, employeurs, tutelles, etc).

### 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

#### 3.1. Vie de l'établissement

L'esprit d'ouverture qui anime l'établissement et le dynamisme dont il fait preuve permettent des projets de socialisation.

Notre traditionnel tournoi de football réunissant une vingtaine d'établissements d'Alsace et environs n'a pas pu se dérouler cette année en raison de conditions sanitaires liées à la COVID-19. Cela a causé une vive déception à nos joueurs en herbe ! A noter que déjà en 2019, il avait été annulé, cette fois-ci en raison des conditions climatiques.

Les jeunes ont pu participer à :

- 1 camp ski en février,
- 2 camps d'été à Munster, à proximité en raison toujours de la crise sanitaire.

Toujours pour ce dernier motif, aucun week-end par unité de vie n'a pu être organisé comme les années passées.



Une pause bien méritée pour les bénévoles.

(Photo H.d.M.)

#### 3.2. Travail avec les familles

Nous n'avons pas de Conseil de Vie Sociale mais nous accueillons régulièrement les parents et échangeons sur l'évolution de leur enfant, l'objectif étant que chacun trouve « la bonne place » au sein de la cellule familiale et que nous puissions envisager une prise en charge différenciée ou un retour à plus ou moins long terme. Lorsque les parents ne peuvent ou ne veulent venir, l'équipe pluri-disciplinaire se déplace à leur domicile.

La complexification de certaines situations nous oblige à multiplier les rencontres.

En ce qui concerne le service de placement à domicile, l'équipe du SEADR doit répondre rapidement aux sollicitations des familles afin que celles-ci se sentent soutenues. Néanmoins, il est utile de les laisser prendre les décisions seules pour qu'elles gagnent en réassurance et qu'elles renforcent leurs compétences. Il est parfois nécessaire que les jeunes ré-intègrent l'établissement quelques jours pour que chaque partie prenne du recul.

De manière générale, nous constatons une augmentation des difficultés ainsi que de la précarité des parents depuis plusieurs années et de fait d'une complexification de la prise en charge et de l'accompagnement des situations.

### 3.3. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

L'atelier de mobilisation n'a pas pu remplir entièrement sa mission c'est-à-dire gérer les jeunes en rupture scolaire. En effet, suite à certaines difficultés, différents éducateurs ont dû intervenir de façon inopinée. De fait, la prise en charge n'étant pas suffisamment structurée, cette dernière s'est petit à petit faite moindre.

Néanmoins, l'intervention de la chargée d'insertion et l'engagement des éducateurs ont permis aux jeunes de trouver des stages adéquats. Malgré ces aléas, les adolescents ont acquis un rythme de vie puisqu'ils étaient préalablement désœuvrés.

Lorsque le jeune est prêt à franchir une nouvelle étape, l'éducateur contacte le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) ou d'autres organismes afin d'effectuer des bilans scolaires et professionnels complets et de qualité. Lors de stages, les capacités des garçons sont mises à l'épreuve. Certains sont incapable de tenir plus de quelques jours voire quelques heures.

Les employeurs qui accueillent nos usagers sont souvent bienveillants et rassurants. Les jeunes peuvent alors, pour leur faire plaisir, y mettre beaucoup de bonne volonté et tout leur savoir-faire, ce qui peut aboutir à long terme à un contrat en alternance. Tous les dispositifs d'insertion sont utilisés afin de trouver une réponse adéquate pour chaque bénéficiaire. Mais il n'est pas certain qu'ils mèneront à terme leur formation. L'ensemble du personnel valorise les efforts fournis.

Les usagers acquièrent peu à peu confiance en eux et en leurs capacités. Il faut quelquefois que les adultes s'arment de patience et d'ingéniosité afin qu'ils s'investissent.

### 3.4. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination de parcours des usagers (intra associative / extra associatif)

Afin que le parcours des jeunes soit le plus cohérent possible, nous tenons compte des démarches qui ont été effectuées lors des placements précédents de manière à ne pas leur faire subir de nouveaux tests et évaluations inutilement. Par ailleurs, nous envoyons régulièrement des notes et rapports à l'ASE qui est « le fil rouge » pour le parcours des usagers. Bien évidemment, les détenteurs de l'autorité parentale sont informés au fur et à mesure de l'évolution de leur enfant. Nous organisons des entretiens individuels qui permettent de se focaliser sur les objectifs non seulement que proposent les jeunes mais également l'équipe éducative lors des synthèses.

Enfin, depuis maintenant quelques mois nous nous efforçons à répondre aux nouvelles demandes de l'ASE, en matière de PPE, document qui participe à coordonner l'ensemble des actions des différents intervenants pour une même situation.

C'est dans cette dynamique que les unités de vie ont été réorganisées au cours de l'été

2020, l'enjeu étant de pouvoir proposer une prise en charge coordonnée et structurée en lien avec les objectifs de préparation à la majorité.

### 3.5. Focale sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat / Transversalité (partenariat avec le sanitaire, le milieu « ordinaire » etc ....)

Comme déjà noté au préalable, nous faisons appel à l'UPA, à la MDA, au CIO, à la MLDS, ainsi qu'à des pédopsychiatres pour obtenir une analyse plus pertinente. Nous travaillons avec les établissements scolaires dans lesquels sont inscrits les usagers en étant en contact avec les CPE et les professeurs principaux et en participant aux réunions parents/professeurs auxquelles sont invités les parents.

Les rencontres avec les inspecteurs de l'ASE se font lors de synthèses (ou de rendez-vous en cas de nécessité) et celles avec les juges pour enfants lors des audiences.

Depuis 5 ans, nous collaborons avec le CAP afin de sensibiliser les jeunes mais aussi les adultes aux différentes addictions. Ce travail favorise une approche différente dans la mesure où les rencontres se font dans l'établissement de façon conviviale autour d'un repas. Les bénéficiaires entrent ainsi en contact plus facilement et posent des questions de façon anodine. Ceci leur permet de se rendre avec moins de réticence au CAP pour un entretien individuel.

Nous profitons également d'une salle de sport mis à disposition chaque année par la Mairie de Mulhouse pour les entraînements de futsal.

## 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Le travail de réflexion et d'évolution de l'établissement se poursuit sur différents items afin d'être au plus proches des lois de 2002-2, du 7 mars 2007 et de 2016.

Le projet personnalisé des usagers est en constante évolution, revu et adapté avec les représentants légaux. Les jeunes, les parents et l'établissement doivent travailler en cohérence, avoir les mêmes perspectives, afin que les situations évoluent favorablement.



## 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2020

### CDI

#### Evolution personnel présent au 31/12 sur 2 ans (en ETP)

2019	2020
32,33	34.93

#### Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en ETP)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Services Généraux
CDI	34.93	2,50	3.20	19,50	1,23	8,50
CDD temporaire	2,00			2,00		
CDD remplacement	1,00					1,00

#### Répartition du personnel en CDI en ETP (au 31.12.2020) :

##### a) Services généraux

- \* 6 maîtresses de maison
- \* 0,5 agent d'entretien
- \* 2 surveillants de nuit

##### b) Services administratifs

- \* 3,20 administratif
- \* 0,50 directeur

##### c) Equipe éducative

- \* 18,5 membres du personnel éducatif (éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, éducateur sportif, etc...)
- \* 1 chargée d'insertion professionnelle
- \* 2 chefs de service éducatif

##### d) Personnel para-médical

- \* 1,23 psychologues

L'ensemble du personnel suit diverses formations tout au long de l'année afin que les prises en charges évoluent et s'adaptent aux situations. Ces formations permettent :

- un perpétuel questionnement,
- une prise de recul nécessaire pour remplir nos missions et être au plus près des préoccupations des familles et de leurs enfants,
- un ajustement par rapport aux changements sociétaux,
- un suivi de l'évolution des lois.

## 6. CONCLUSION

L'année 2020 aura été marquée par 2 événements majeurs pour l'institution. Le premier est en lien direct avec la pandémie mondiale de la COVID-19. Cette situation sanitaire nous aura demandé de revoir quotidiennement nos actions, nos organisations et nos priorités, et cela sans jamais perdre de vue le bien-être et la sécurité des garçons qui nous sont confiés. A cet endroit, l'équipe aura fait preuve d'un engagement fort, ce qui aura permis à l'adolescent de ne pas trop souffrir des absences de retour à domicile. Nous aurons aussi tenté de garantir la continuité scolaire avec les moyens du bord, et surtout le soutien du département, par le prêt de tablettes connectées.

Le second événement aura été le départ de Mme MONTANARO, directrice du Foyer René Cayet depuis 2010, mais présente comme Cheffe de Service depuis 1996 et éducatrice spécialisée depuis 1995. Son départ n'aura pas été sans interrogation pour l'équipe. L'enjeu aura été de répondre collectivement à ces deux événements qui, de manière différente, sont venus bousculer notre quotidien, nos pratiques, nos certitudes et pour certains, nos convictions.

Si le défi était de taille, ce n'est que collectivement que nous avons réussi à y répondre, nous inscrivant à la fois dans une continuité, mais libre d'imaginer demain.

A cet endroit je tiens donc à remercier l'équipe pour son engagement sans faille auprès des adolescents.